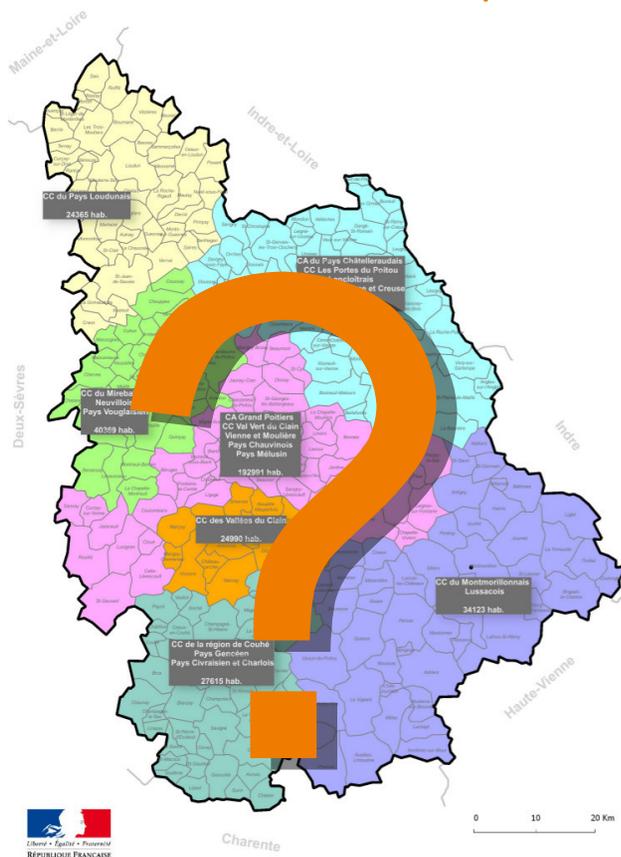


# COMMUNAUTE DE COMMUNES LES PORTES DU POITOU

*Une volonté de proximité, Une vision dynamique de l'avenir.*

## 1er JANVIER 2017 : RÉFORME OU RÉVOLUTION ? Bien comprendre les enjeux pour notre territoire.

Loi NOTRe, Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)



Madame, Monsieur,

Le 12 octobre dernier, Madame la Préfète a présenté à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) incluant notre Communauté de Communes "les Portes du Poitou". Il prévoit d'étendre le périmètre de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais aux Communautés de Communes des Portes du Poitou, du Lençloîtrais et des Vals de Gartempe et Creuse, créant ainsi une nouvelle Communauté d'Agglomération qui représenterait 51 communes pour 85 565 habitants.

Notre Communauté de Communes a récemment fusionné (1er janvier 2013) et répond par ses critères démographiques (un peu plus de 15 000 habitants) aux exigences de la loi NOTRe.

Il semblerait irresponsable de s'engager à nouveau dans une nouvelle fusion sans réflexion partagée et la réalisation d'études préalables pour savoir si la nouvelle structure aura les moyens de répondre à la totalité des enjeux du territoire.

L'absence de concertation en amont de ce projet avec les Communautés concernées, la façon autoritaire d'imposer ce schéma nous amènent à réfléchir et à vous proposer deux rencontres afin d'en débattre ensemble.

Ce sera aussi l'occasion de vous présenter les actions réalisées par la Communauté de Communes depuis sa création.

Le Président  
Alain Pichon

## Les rendez-vous :

**Dangé-Saint-Romain**

**Mardi 17 novembre à 18h30**

**Salle des fêtes**

**Saint-Gervais-les-3-clochers**

**Lundi 23 novembre à 18h30**

**Salle des fêtes**

CCPP - 2 place de la promenade - 86220 DANGÉ-SAINT-ROMAIN  
Novembre 2015

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

